

## Analyser

### Les droits des personnes âgées

Un adage dit que « l'on juge une société à la manière dont elle traite ses aîné.e.s. » C'est la façon dont nous nous occupons de nos parents, de nos ancêtres, de nos prédécesseur.e.s, de nos citoyen.ne.s les plus vulnérables et de celles et ceux qui ont bâti notre nation qui définit ce que nous sommes et où nous allons. Le vieillissement de la population ne fait que renforcer l'importance de ce proverbe<sup>2</sup>.

(L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées [AQDR] citée par La Ligue des droits et libertés)

Les droits « qui doivent se trouver au centre de toute démarche qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées » mentionnés dans le *Cahier de revendications 2017-2020* de l'AQDR<sup>3</sup> sont :

- 1- Le droit à un revenu décent.
- 2- Le droit à un logement convenable.
- 3- Le droit à des services à domicile accessibles et de qualité.
- 4- Le droit à des services sociaux et de santé publique de qualité.
- 5- Le droit à une offre de transport collectif accessible et abordable.
- 6- Le droit à un milieu de vie sécuritaire.
- 7- Le droit à une participation sociale et citoyenne à part entière.
- 8- Le droit au plein accès au marché du travail et à la conciliation travail-retraite.
- 9- Le droit à l'accès à l'éducation et à la formation culturelle.
- 10- Le droit à un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

### Sources bibliques

Les questions d'un aîné, Barzillai, (autour de 1000 av. J.-C.) devant son roi, David, qui assure sa subsistance.

*Or, Barzillai était très vieux : il avait quatre-vingts ans. C'est lui qui avait pourvu à l'entretien du roi lors de son séjour à Mahanaïm : c'était un personnage important. Le roi dit à Barzillai : « Continue avec moi ! À Jérusalem, quand tu seras près de moi, j'assurerai ton entretien. » Barzillai dit au roi : « Combien d'années me reste-t-il à vivre, pour que je monte avec le roi à Jérusalem ? J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans.*

2. [liguedesdroits.ca/les-10-droits-fondamentaux-des-aines-une-rencontre-avec-la-realite-des-aine-e-s-daujourd'hui/](http://liguedesdroits.ca/les-10-droits-fondamentaux-des-aines-une-rencontre-avec-la-realite-des-aine-e-s-daujourd'hui/)

3. [aqdr.org/](http://aqdr.org/)

## SUITE

*Est-ce que je peux discerner entre le bon et le mauvais ? Ton serviteur peut-il apprécier ce qu'il mange et ce qu'il boit ? entendre encore la voix des chanteurs et des chanteuses ? Pourquoi ton serviteur devrait-il encore être une charge pour mon seigneur le roi ? » (2 Samuel 19, 33-36).*

Le prophète Isaïe mentionne le Voir et l'Analyser de Dieu constatant les impacts négatifs d'une superpuissance au temps de ce prophète sur le peuple : « Sur le vieillard, tu as durement appesanti ton joug » (47, 6).

L'engagement de Dieu sur toute la durée de notre vie :

*Écoutez-moi, maison de Jacob, tout ce qui reste de la maison d'Israël, vous qui êtes pris en charge dès avant la naissance et portés dès le sein maternel : jusqu'à votre vieillesse, moi, Je suis; jusqu'à vos cheveux blancs, Je vous soutiendrai. Moi, J'ai agi, c'est moi qui porterai, moi qui soutiendrai et délivrerai (Isaïe 46, 3-4).*

*Chacun de vous respectera sa mère et son père [...] (Lévitique 19, 3).*

*« Ne méprise pas un vieillard, car certains d'entre nous prennent de l'âge » (Siracide 8, 6).*

*« Ce que tu n'as pas amassé dans ta jeunesse, comment le trouverais-tu dans ta vieillesse ?*

*Qu'il est beau, à l'âge des cheveux blancs, d'avoir du jugement et, dans la vieillesse, de savoir conseiller ! Qu'elle est belle, la sagesse des anciens, de même que la réflexion et le conseil, chez les gens vénérables ! La couronne des vieillards, c'est leur grande expérience [...] » (Siracide 25, 3-6).*